

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 8 juillet 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaiént présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF
- Excusé(s) : Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Absent(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Chantal JEANPERT
- Rapporteur : Madame Catherine GREIGERT

N° CP/2019/278 - 74510 - Espaces naturels
Proposition de partenariat avec le Conservatoire des Sites Alsaciens et d'attribution d'une subvention au titre du programme d'actions 2019

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- d'attribuer une subvention globale de 182 408 € au regard du programme d'actions proposé par le CSA pour 2019 ;
- d'attribuer une subvention de 7 952 €, au regard du programme d'actions spécifiques aux mesures compensatoires de Molsheim ;
- d'approuver les termes du projet de convention financière 2019, joint à la présente délibération, à conclure à cet effet entre le Conservatoire des Sites Alsaciens et le Département et d'autoriser son président à signer cette convention.

Par dérogation au règlement financier départemental, il est proposé que le versement de cette subvention intervienne conformément aux modalités prévues par la convention :

- le versement d'un acompte de 50 % après la signature de la convention financière annuelle ;
- le solde sur présentation d'un bilan d'activités qualitatif et quantitatif et d'un état récapitulatif des dépenses.

Non participation au vote : Monsieur Marcel BAUER, Madame Nathalie ERNST

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale des Services

Adopté à l'unanimité



Delphine JOLY

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190708-lmc1128151-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 17/07/19